

COMITE SYNDICAL REUNION DU 04 MARS 2026 RAPPORT N°7

CONTRIBUTIONS DES MEMBRES ET BUDGET PRIMITIF 2026

Lors de notre réunion du 11 février dernier consacrée notamment au débat d'orientation budgétaire pour 2026, nous avons décidé :

- sur le principe, de donner une suite favorable à la demande du Département de voir sa contribution au budget de l'établissement plafonnée pour la deuxième année consécutive à 144 800 € ;
- pour les modalités pratiques :
 - ✓ de calculer les contributions des membres sur la base d'un montant cumulé de ces contributions égal à celui de 2025 soit 605 000 € (cf. tableau page suivante) ;
 - ✓ de plafonner ensuite la contribution du Département, au montant de 144 800 € une fois toutes contributions calculées de manière classique ;
 - ✓ de recalculer le montant cumulé des contributions une fois ce plafond appliqué.

L'application de ces modalités pratiques nous amène à diminuer la contribution calculée pour le Département de 25 312,84 € et d'arrêter le cumul des contributions des membres qui figurera au budget au montant de 579 687,16 €.

Construit sur ce montant cumulé des contributions des membres de 579 687,16 €, le projet de budget primitif qui vous est présenté permet :

- de couvrir les charges de fonctionnement récurrentes ;
- de poursuivre les opérations engagées les années précédentes ;
- d'engager la mise en œuvre d'une partie des actions figurant au projet de programme 2026 dont nous avons validé le contenu lors de notre réunion consacrée au débat d'orientation budgétaire.

Pour mémoire, dans la mesure où nombre des actions figurant dans ce projet de programme 2026 sont susceptibles de bénéficier de subventions, et que des notifications de subventions pour des actions engagées en 2025 sont encore attendues, des recettes nouvelles à inscrire au budget en cours d'exercice nous permettront d'engager plus avant ce programme.

Membre	Taux de participation en %	Montants contributions 2026
Bordeaux Métropole	28,12	170 112,84 €
Cabanac et Villagrains	0,13	816,71 €
SIAO de Carbon Blanc	5,58	33 787,80 €
SIAE AR.PO.CA.BE.	0,52	3 147,76 €
SIAEPA de Bonnetan	2,60	15 746,10 €
SIAEP de Saint- Selve	0,43	2 609,05 €
SIAEP de la Brède	0,93	5 625,21 €
SIAEP des Côteaux de l'Estuaire	1,36	8 232,78 €
Sainte Hélène	0,14	842,64 €
Saucats	0,20	1 191,43 €
Brach	0,05	278,42 €
SIAEP de Castelnau Médoc	0,89	5 398,71 €
SPEP de la Pointe de Grave	0,63	3 841,52 €
Cestas	1,32	7 982,89 €
Haux	0,05	331,02 €
Libourne (CALI)	2,18	13 175,63 €
SIAEPA de Targon	0,33	1 967,33 €
SIAEPA du Cubzadais-Fronsadais	3,88	23 488,07 €
SIAEPA du Blayais	2,82	17 033,50 €
SIEPA du Nord Libournais	1,16	7 004,01 €
SE du Grand Bazadais (SIEA du Sud Bazadais)	0,23	1 405,86 €
SIVOM Castets Langonnais Sauternais (S. Castets en Dorthe)	1,40	8 499,39 €
SIAEPA de Bassanne-Dropt-Garonne	1,00	6025,49 €
SIAEPA région de Caudrot	0,36	2 172,33 €
Le Porge	0,26	1 569,66 €
CDC Val de l'Eyre	1,51	9 130,37 €
SIAE Barsac-Preignac-Toulenne	0,36	2 163,65 €
COBAN	6,73	40 698,76 €
SIVOM Entre-Deux-Mers	0,58	3 491,05 €
SIAEPA Arveyres	2,26	13 664,99 €
SIEA des Portes de l'Entre deux Mers	1,63	9 866,67 €
SIE de Léognan Cadaujac	1,18	7 142,79 €
SIAEA de Saint Jean d'Illac et Martignas sur Jalles	1,06	6 442,73 €
Département de la Gironde	28,12	144 800,00 €
	Total	579 687,16 €

*Montants théoriques des contributions 2026
(calculées sur la base d'un montant cumulé des contributions de 605 000 € puis réduite pour le Département)*

Le budget 2026 qui suit est donc construit la sur la base d'un cumul des contributions des membres du SMEGREG de 579 687,16 €.

Par ailleurs, l'exécution du budget 2025 fait apparaître un excédent global de clôture de 701 183,72 €, un résultat qui est repris dans le cadre de ce projet de budget primitif.

Ceci étant précisé, le projet de budget primitif 2026 soumis à votre approbation s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1 614 319 € et peut se résumer comme suit.

DEPENSES 1 614 319 €

Dépenses de fonctionnement 1 567 611 €

Dépenses réelles :	1 552 963,23 €
Chapitre 011 - Charges à caractère général	1 102 958 €
(dont études et recherches : 809 276 €)	
Chapitre 012 - Charges de personnel	450 000 €
Chapitre 65 - Autres charges gestion	5,23 €
Chapitre 66 - Charges financières	0 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	0 €
Dépenses d'ordre :	14 247,77 €
Chapitre 68 - Dotation aux amortissements	14 247,77 €

Dépenses d'investissement 47 108 €

Dépenses réelles :	47 108 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	0 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	47 108 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	0 €
Chapitre 27 - Prêts et immobilisations financières	0 €
Chapitre 001 - Déficit d'investissement reporté	0 €
Dépenses d'ordre :	0 €

RECETTES 1 614 319 €

Recettes de fonctionnement 1 567 211 €

Recettes réelles :	1 567 211 €
Chapitre 002 - Excédent fonctionnement reporté	671 466,35 €
Chapitre 013 - Atténuation de charges	20000,49 €
Chapitre 70 - Produits des services	0 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	873 833 €
Région Nouvelle-Aquitaine	0 €
Département de la Gironde	144 800,00 €
Bordeaux Métropole	170 112,84 €
Autres groupements collectivités	238 585,92 €
Participations communes	26 188,40 €
Budget communautaire et fonds structurels	0 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	295 557 €
Autres participations	0 €
Chapitre 75 - Produits de gestion courante	500 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	0 €
Recettes d'ordre :	0 €

Recettes d'investissement 47 108 €

Recettes réelles :	32 860,23 €
Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté	29 717,37 €
Chapitre 10 - Dotations (FCTVA)	3 142,86 €
Recettes d'ordre :	14 247,77 €
Chapitre 28 - Amortissement des immobilisations	14 247,77 €

Figurent enfin dans le tableau qui suit les contributions qui seront effectivement appelées si notre budget primitif est adopté en l'état.

Membre	Contribution 2026
Bordeaux Métropole	170 112,84 €
Cabanac et Villagrains	816,71 €
SIAO de Carbon Blanc	33 787,80 €
SIAE AR.PO.CA.BE.	3 147,76 €
SIAEPA de Bonnetan	15 746,10 €
SIAEP de Saint- Selve	2 609,05 €
SIAEP de la Brède	5 625,21 €
SIAEP des Côteaux de l'Estuaire	8 232,78 €
Sainte Hélène	842,64 €
Saucats	1 191,43 €
Brach	278,42 €
SIAEP de Castelnau Médoc	5 398,71 €
SPEP de la Pointe de Grave	3 841,52 €
Cestas	7 982,89 €
Haux	331,02 €
Libourne (CALI)	13 175,63 €
SIAEPA de Targon	1 967,33 €
SIAEPA du Cubzadais-Fronsadais	23 488,07 €
SIAEPA du Blayais	17 033,50 €
SIEPA du Nord Libournais	7 004,01 €
SE du Grand Bazadais (SIEA du Sud Bazadais)	1 405,86 €
SIVOM Castets Langonnais Sauternais (S. Castets en Dorthe)	8 499,39 €
SIAEPA de Bassanne-Dropt-Garonne	6025,48018
SIAEPA région de Caudrot	2 172,33 €
Le Porge	1 569,66 €
CDC Val de l'Eyre	9 130,37 €
SIAE Barsac-Preignac-Toulence	2 163,65 €
COBAN	40 698,76 €
SIVOM Entre-Deux-Mers	3 491,05 €
SIAEPA Arveyres	13 664,99 €
SIEA des Portes de l'Entre deux Mers	9 866,67 €
SIE de Léognan Cadaujac	7 142,79 €
SIAEA de Saint Jean d'Ilac et Martignas sur Jalles	6 442,73 €
Département de la Gironde	144 800,00 €

Montants des contributions au budget 2026 (montant cumulé des contributions de 579 687,16 €)

Le budget construit sur ces hypothèses vous sera présenté plus en détail en séance et je vous demanderai de bien vouloir :

- adopter les principes d'un vote par chapitre de ce budget primitif ;
- adopter le projet de budget qui vous a été présenté ;
- arrêter les montants des contributions des membres ;
- m'autoriser à percevoir les recettes et engager les dépenses ;
- m'autoriser à solliciter les aides financières des partenaires potentiels, principalement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Je vous laisse le soin de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Célia MONSEIGNE